



# Vélizy-Villacoublay

## Centre Communal d'Action Sociale

DEPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES  
CANTON DE VERSAILLES -2

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCE DU 26 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 mars à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, dûment convoqué, s'est réuni, à l'Espace Tarron, sous la présidence de Mme Magali Lamir, Vice-présidente du CCAS.

**Présents :**

Pour les administrateurs élus : Mme Michèle Menez, Mme Christiane Lasconjarias, M. François Daviau (Arrivée 18h45), Mme Chrystelle Coffin.

Pour les administrateurs nommés : Mme Michèle Cambron, Mme Martine Desrues, Mme Marina Lancelle, M. Lucien Legay.

**Ont donné procuration :**

M. Pascal Thévenot à Mme Magali Lamir  
Mme Dominique Busigny à Michèle Menez  
Mme Chantal Lacauste à Mme Christiane Lasconjarias  
M. Jean-Marc Chauveau à Mme Martine Desrues.

---

**Délibération n°2024-08**

**OBJET : Compte administratif 2023**

**Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale,**

**VU** l'article L123-8 du code de l'action sociale et des familles, par lequel les règles qui régissent la comptabilité des communes sont applicables aux centres communaux d'action sociale,

**VU** l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et des comptes, par lequel une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux,

Pour toute correspondance :

M. le Maire, Président du CCAS • CCAS, Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • [relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr](mailto:relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr)

[www.velizy-villacoublay.fr](http://www.velizy-villacoublay.fr)

## Délibération n°2024-08

**CONSIDÉRANT** que le Conseil d'administration constate pour la comptabilité du CCAS les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**CONSIDÉRANT** que le pouvoir du Président est inopérant lors du vote du compte administratif,

**CONSIDÉRANT** que M. Pascal Thévenot, Ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances du CCAS en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

**ENTENDU** l'exposé de Mme Magali Lamir, Vice-Présidente du CCAS,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

**PROCÉDANT** au règlement définitif du budget de l'année 2023,

**ARRÊTE** les résultats définitifs du budget du Centre communal d'action sociale tels que résumés ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2023 (A)	1 133 187,61 €	9 483,19 €	1 142 670,80 €
Recettes 2023 (B)	1 115 729,14 €	1 664,19 €	1 117 393,33 €
Résultat de l'exercice 2022 (C) = (B) – (A)	- 17 458,47 €	- 7 819,00 €	- 25 277,47 €
Report de l'exercice 2022 (D)	55 762,48 €	23 050,75 €	78 813,23 €
<b>Résultat cumulé de l'exercice 2022 (E) = (C) + (D)</b>	<b>38 304,01 €</b>	<b>15 231,75 €</b>	<b>53 535,76 €</b>
<b>Reste à réaliser</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

**VOTE** par chapitre les résultats définitifs du budget du Centre communal d'action sociale tels que résumés ci-dessous :

### Vote de la section de fonctionnement : dépenses

Chapitres	Objet	Montants
011	Charges à caractère général	515 222,64 €
012	Frais de personnel et charges assimilées	492 989,72 €
65	Autres charges de gestion courante	123 796,97 €
67	Charges exceptionnelles	153,12 €
042	Opérations de transfert entre sections	1 025,16 €
TOTAL	En dépenses de fonctionnement	1 133 187,61 €

### Vote de la section de fonctionnement : recettes

Chapitres	Objet	Montants
013	Atténuation de charges	168,49 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	226 331,20 €
74	Dotations et participation	887 852,76 €
75	Autres produits de gestion courante	1,50 €
77	Produits exceptionnels	1 375,19 €
TOTAL	En recette de fonctionnement	1 115 729,14 €

## Délibération n°2024-08

### Vote de la section d'investissement : dépenses

Chapitres	Objet	Montants
21	Immobilisations corporelles	8 950,62 €
27	Autres immobilisations financières	532,57 €
TOTAL	En dépenses d'investissement	9 483,19 €

### Vote de la section d'investissement : recettes

Chapitres	Objet	Montants
10	Dotations, fonds divers et réserves	106,46 €
27	Autres immobilisations financières	532,57 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 025,16 €
TOTAL	En recette d'investissement	1 664,19 €

**ADOpte** à l'unanimité le compte administratif 2023,

**DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2023, définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à Vélizy-Villacoublay, le 26 mars 2024.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-267801710-20240326-2024-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024  
Affichage : 05/04/2024